

# Opinion

**Olivier Kamitatu**

Opposant congolais

■ Malgré l'intensité des efforts, le sentiment d'un décalage persiste et une évidence s'impose : la paix du Congo continue de se négocier sans les Congolais.

cela témoigne d'une dérive autoritaire assumée.

En parallèle, des projets de révision constitutionnelle nourrissent la crainte d'un glissement de pouvoir. Comment prétendre construire la paix à l'extérieur quand la liberté recule à l'intérieur?

Les initiatives internationales s'empilent sans coordination : un processus RDC-Rwanda sous parrainage américain et qatari, un volet humanitaire soutenu par Paris, et un mécanisme sécuritaire suivi par l'Union africaine.

La paix n'est pas un puzzle d'intérêts diplomatiques : elle exige une vision commune. Elle doit être pensée comme un tout. Sans coordination, les conférences succèdent aux sommets, et les accords sans lendemain remplacent les engagements durables.

**Remettre les Congolais au centre**

Aucun accord bilatéral ne réglera durablement une crise profondément nationale.

La véritable stabilité passera par un dialogue intercongolais inclusif, ouvert à toutes les forces politiques et sociales, sous l'égide de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo) et l'Église du Christ au Congo, garantes morales de la nation.

Le Congo n'a pas besoin de médiateurs de circonstance, mais d'une parole partagée entre ses propres fils et filles. Ce

n'est pas dans les discussions à huis clos que le Congo retrouvera la confiance en lui-même. La réconciliation ne naît pas dans les salons diplomatiques, mais dans la confrontation sincère des vérités congolaises.

La diplomatie internationale gère actuellement les symptômes d'une guerre qu'elle ne comprend pas totalement. Elle cherche à faire taire les armes sans écouter les âmes.

**Revenir une nation**

Or, la paix véritable ne se décrète pas depuis les capitales étrangères : elle se construit dans le dialogue, la vérité, la justice et le respect mutuel.

Elle suppose que le Congo retrouve sa voix, et que cette voix soit entendue – non comme un écho lointain des intérêts étrangers, mais comme l'expression souveraine d'un peuple qui refuse de disparaître.

La République démocratique du Congo n'a pas besoin d'une paix importée, mais d'une paix enracinée. Les partenaires étrangers peuvent accompagner, mais ils ne peuvent pas décider à la place des Congolais. Le jour où la communauté internationale acceptera cette évidence, le Congo pourra enfin cesser d'être un dossier, pour redevenir une nation.

→ Titre original: "RDC: la courte mémoire de la communauté internationale".

## OPINION

# Fin de la Médiathèque : notre patrimoine audiovisuel en liquidation

■ Pendant que la Fédération Wallonie-Bruxelles renonce, nos voisins investissent : la France, l'Allemagne et les Pays-Bas soutiennent leurs médiathèques comme piliers d'identité et d'éducation.

**Maxence Lemaire**

Enseignant et usager bruxellois de la Médiathèque

**O**ctobre apprécie les révoltes. L'une de cette année est brutale : le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a décidé de supprimer le contrat-programme de l'ASBL Médiathèque nouvelle, ex-Point culture. Traduction concrète : fermeture des centres, perte de 55 professionnels et incertitude sur le sort des 400 000 références belges et étrangères en musique, cinéma, documentaire et jeune public. Notre patrimoine audiovisuel, fruit de 70 ans de travail, est ainsi placé en liquidation.

On nous dit que la population a donné un mandat clair pour redresser la barre budgétaire. Certes, mais aucun programme de parti n'annonçait le démantèlement de la Médiathèque. Les électeurs n'ont donc donné aucun blanc-seing pour effacer d'un trait notre mémoire sonore et visuelle.

Changer, est-ce détruire ? La véritable réforme consisterait à moderniser la conservation et l'accessibilité de ces fonds, à mieux les relier au numérique. Face à la tempête économique, le courage n'est pas de rogner quelques pourcents de budget, mais de maintenir à flot ces îlots de respiration que sont les arts, sources de vitalité et d'humanité. Préserver nos joyaux culturels, c'est à travers un tel acte que s'exprime la véritable puissance.

**Un prétexte fallacieux**

On objecte que la Médiathèque est devenue obsolète face au streaming. C'est un prétexte fallacieux. On ne ferme pas les bibliothèques sous prétexte qu'il existe des librairies, ni les ludothèques parce qu'Amazon vend des jeux. La mission de prêt et de conservation n'a rien à voir avec la logique de vente. Les plateformes musicales sont des opérateurs privés soumis aux lois du marché et de l'algorithme. Puissantes aujourd'hui, elles peuvent disparaître demain. La création belge y est noyée sous l'étiquette "Benelux". D'ailleurs, nombre de références disponibles à la Médiathèque n'existent plus dans le commerce, ni en ligne. Le service public est le seul garant de la pérennité de notre patrimoine.

On prétend que la Médiathèque fait dou-

blon avec d'autres institutions. Où peut-on, aujourd'hui, emprunter dans un autre catalogue audiovisuel ? Nulle part ! Pressenties, la Bibliothèque royale de Belgique ou les Archives de l'État n'ont ni la mission du prêt, ni l'expertise requise pour ce genre de collections. Confier ce fonds à un opérateur mal préparé, c'est le condamner aux oubliettes, c'est un enterrement de première classe.

Pendant que la FWB renonce, nos voisins, eux, investissent : la France, l'Allemagne, les Pays-Bas soutiennent leurs médiathèques comme piliers d'identité et d'éducation. Munt punt, la bibliothèque-médiathèque flamande, brille au cœur de Bruxelles, *flagship* moderne et accueillant, ancré dans son époque. Ainsi, partout ailleurs, on comprend qu'un héritage culturel fort est la colonne vertébrale d'une nation. Pourquoi serions-nous les seuls à nous en priver ? Ce serait une exception culturelle à l'envers, un exceptionnalisme négatif.

**Une erreur**

Certes, la transformation, jadis, du nom de la Médiathèque en Point culture fut une erreur, contribuant à l'invisibiliser. Mais après de récents sacrifices (réduction des centres et du personnel) et un retour à son appellation d'origine, la Médiathèque nouvelle retrouve peu à peu son identité et sa raison d'être, avec notamment l'ouverture de son pôle d'Auderghem (Bruxelles). Elle mérite d'être accompagnée.

Aimez ce que nous sommes. Préservez-les, ces films et ces musiques créés ici ou ailleurs : ils portent ce que nous fûmes, ce que vous êtes, et éclaireront ce que nous serons. L'avenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'écrira-t-il sans mémoire audiovisuelle ? L'amnésie francophone belge sera-t-elle notre exception européenne ? Pensez plus loin que votre parapheur : si Churchill défendait la culture sous les bombes, seuls des tableurs planent au-dessus de vos conseillers, ce devrait donc être moins difficile. Que leur gomme serve au repentir plutôt qu'à l'effacement.